

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

Département de  
VAUCLUSE

Arrondissement  
de CARPENTRAS

Séance du 31 mars 2026

Nombre de membres  
En exercice : 27  
Présents : 25  
Votants : 27

*L'An deux mille vingt-six, le trente et un mars à dix-neuf heures,*

*le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment convoqué le vingt-quatre mars deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,*

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

**N°2026/DELIB/021**

**Objet :**  
*Proposition des  
commissaires  
titulaires et  
suppléants pour la  
commission  
communale des  
impôts directs*

**Rapporteur :**  
*Philippe de  
BEAUREGARD*

**Présents :** Liliane DIAZ, Hervé AURIACH, Sylvette GILL, David AZZOLINI, Renée SOVERA, Antonio MUGA, Sylvia LANFUMEY, Jean-Luc DA COSTA, Adjoint. Claude CHEVALIER, Francine DENEUX, Jean-Paul HUBLET, Patricia MURET, Michèle AUBERT, Patrick FARRE, Monique MANTIONE, Elvire TEOCCHI, Isabelle LATARD, Chantal BERGEL, Christophe LACROIX, David DUSSART, Olivia NENCI-PAULO, Jean-François MENGUY, Françoise VIRLOUVET, et Nathalie ROSE, Conseillers Municipaux.

**Procurations :** Gérard THON ayant donné procuration à Jean-Luc DA COSTA et Jean-Paul LENER ayant donné procuration à Liliane DIAZ.

**Absents excusés :** Néant.

**Considérant la désignation de Françoise VIRLOUVET, comme secrétaire de séance,**

**Le Conseil Municipal,**

Conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts, dans chaque commune de plus de 2 000 habitants, il est institué une Commission Communale des Impôts Directs composée de neuf membres, le Maire ou l'adjoint délégué, président, et huit commissaires titulaires.

Les commissaires, ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques, sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées.

Ils doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission. Un des commissaires doit être domicilié en dehors de la commune.

La durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs est la même que celle du mandat du Conseil municipal,

**DECIDE à l'unanimité :**

- De proposer seize commissaires titulaires et seize commissaires suppléants. Cette liste sera soumise à la Direction Générale des Services Fiscaux de Vaucluse qui procédera à la nomination des membres de la commission à concurrence de huit titulaires et huit suppléants, en sus du Maire, président.

- Liliane DIAZ, Camaret-sur-Aigues,
2. Hervé AURIACH, Camaret-sur-Aigues,
3. Sylvette GILL, Camaret-sur-Aigues,
4. David AZZOLINI, Camaret-sur-Aigues,
5. Sylvia LANFUMEY, Camaret-sur-Aigues,
6. Antonio MUGA, Camaret-sur-Aigues,
7. Renée SOVERA, Camaret-sur-Aigues,
8. Jean-Luc DA COSTA, Camaret-sur-Aigues,
9. Francine DENEUX, Camaret-sur-Aigues,
10. Amélie Tardy CARILLO, Camaret-sur-Aigues,
11. Michel LURIE, Camaret-sur-Aigues,
12. Jean-Paul HUBLET, Camaret-sur-Aigues,
13. Christian LAMBERT, Camaret-sur-Aigues,
14. Béatrice BETARD, Camaret-sur-Aigues,
15. Christophe DEIANA, Camaret-sur-Aigues,
16. Françoise VIRLOUVET, Camaret-sur-Aigues,
  
17. Patrick FARRE, Camaret-sur-Aigues,
18. Gérard THON, Camaret-sur-Aigues,
19. Elvire TEOCCHI, Camaret-sur-Aigues,
20. Patricia MURET, Camaret-sur-Aigues,
21. Chantal BERGEL, Camaret-sur-Aigues,
22. Olivia NENCI-PAULO, Camaret-sur-Aigues,
23. Isabelle LATARD, Camaret-sur-Aigues,
24. Jean-Paul LENER, Camaret-sur-Aigues,
25. David DUSSART, Camaret-sur-Aigues,
26. Christophe LACROIX, Camaret-sur-Aigues,
27. Michèle AUBERT, Camaret-sur-Aigues,
28. Monique MANTIONE, Camaret-sur-Aigues,
29. Claude CHEVALIER, Camaret-sur-Aigues,
30. Bernard BOUTIN, Camaret-sur-Aigues,
31. Benoît LURIE, Camaret-sur-Aigues,
32. Jean-François MENGUY, Camaret-sur-Aigues.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,  
Maire,



Françoise VIRLOUVET,  
Secrétaire de séance

*F. Virlovet*

Publié le : - 3 AVR 2026

Transmis en Préfecture de Vaucluse le : - 3 AVR 2026

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télerecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

